

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2019



Castel Parc de Fierbois - 37800 Ste Catherine de Fierbois - France

Tél: (0)2 47 65 43 35 - [www.fierbois.com](http://www.fierbois.com)

e-mail: [contact@fierbois.com](mailto:contact@fierbois.com)

**Réservation :** Renvoyez le bulletin de réservation rempli et signé avec votre acompte par la poste.

Vous pouvez également réserver par le biais de notre site internet [www.fierbois.com](http://www.fierbois.com)

**Paiement à la réservation :** Acompte : versement de 25% du montant du séjour ou 100% du séjour quand la réservation intervient moins d'un mois avant la date d'arrivée (+les frais d'annulation). Exception pour les Cabanes dans les arbres : le montant du séjour est à verser en intégralité à la réservation. Dès réception du règlement, vous recevrez un bon d'échange à remettre lors de votre arrivée.

**Paiement du solde :** Paiement obligatoire du solde 1 mois avant votre arrivée.

Si le solde n'est pas versé à la date convenue, votre option sera automatiquement annulée et la prestation sera remise à la vente. Aucun remboursement ne sera alors effectué.

**Retard:** Aucune réduction ne sera faite en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir nos services.

### **Assurance annulation:**

Attention, le Parc de Fierbois ne procède à aucun remboursement lui-même. Les paiements sont donc conservés par le camping comme indemnités de résiliation. Vous pouvez cependant souscrire à l'assurance annulation du Cabinet Axelliance au moment de votre réservation :

**Camping-Caravaning :** 5€ par nuit par emplacement

**Hébergements :** 5€ par nuit en location / **Cabanes :** 5€ par nuit en cabane

Si une assurance "Annulation" est souscrite auprès du cabinet Axelliance (61 rue du Port, 33260 La Teste, France), celui-ci vous indemniserà suivant les causes de l'annulation (conditions disponibles sur [www.fierbois.com](http://www.fierbois.com) ).

### **Moyens de paiements acceptés**

Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Parc de Fierbois / Chèques vacances ANCV

Virement bancaire / Cartes bancaires : CB – VISA - EUROCARD - MASTER CARD – AMEX

**Taxes** Taxe de séjour : 0,66€ / nuit / pers à partir de 18 ans et Eco-participation: 0.40€ / pers/ jour.

**Règlement piscines:** Les shorts de bain et bermudas sont formellement interdit dans les piscines.

### **Arrivées / Départ : En Locatifs**

Pour le week-end de l'Ascension, la durée minimale de séjour est de 3 nuits.

Du 20 juillet au 1 septembre 2019, les jours d'arrivées sont le samedi ou le dimanche, avec une durée minimale d'une semaine de séjour.

Pour les autres périodes, réserver 2 nuits minimum de séjour, quelque soit le jour d'arrivée.

Séjour semaine : arrivée à partir de 17h jusqu'à 20h, départ avant 10h

Séjour week-end : arrivée à partir de 16h jusqu'à 20h, départ avant 16h

### **Arrivées / Départ : En Emplacements de camping**

Les réservations sont de 3 nuits minimum quelque soit le jour d'arrivée. Arrivée à partir de 14h30, départ avant 12h. Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

### **Arrivées / Départ : En Cabanes dans les arbres**

Les réservations sont de 1 nuit minimum quelque soit le jour d'arrivée. Arrivée à partir de 16h, départ avant 11h. Supplément de 15€ pour les samedis soirs sur toutes les cabanes.

### **Services en location :**

Location de draps sur réservation : 12 € par lit, renouvellement payant.

Location kit bébé (lit, chaise bébé) sur réservation : 5 € par jour.

Location de serviettes de toilette : 12€ le kit de 2, renouvellement payant.

Location de barbecue à charbon : 5€ par jour.

**Caution locatifs:** Vous devrez, à l'arrivée, verser 250€ de caution par carte bancaire, qui pourra être conservée par le Parc de Fierbois lors de votre départ en cas de mauvais état de propreté ou de manquement de matériels.

**Litige:** Le Tribunal d'Instance de Tours (37) sera seul compétent pour l'exécution de ce contrat.